



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 14 mars 2017

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation territoriale de

Monsieur le Maire
de la Commune de
57415 ENCHENBERG

Affaire suivie par Pascal RIDGEN
pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 80

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant
le rejet des eaux pluviales du centre équestre d'Enchenberg

Réf : PR/

P.J : Dossier de déclaration et fiche descriptive
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Rejet des eaux pluviales du Centre équestre d'Enchenberg**

Ce dossier a été déposé par : M. Guillaume MAYER, Gérant du centre équestre de Montbronn, domicilié 7 rue du Nassenwald à 57415 MONTBRONN.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration et sa fiche descriptive ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration n°57-2017-00096** en date du 14 mars 2017, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité Police de l'eau,

Valérie ANTOINE-POTIER

